



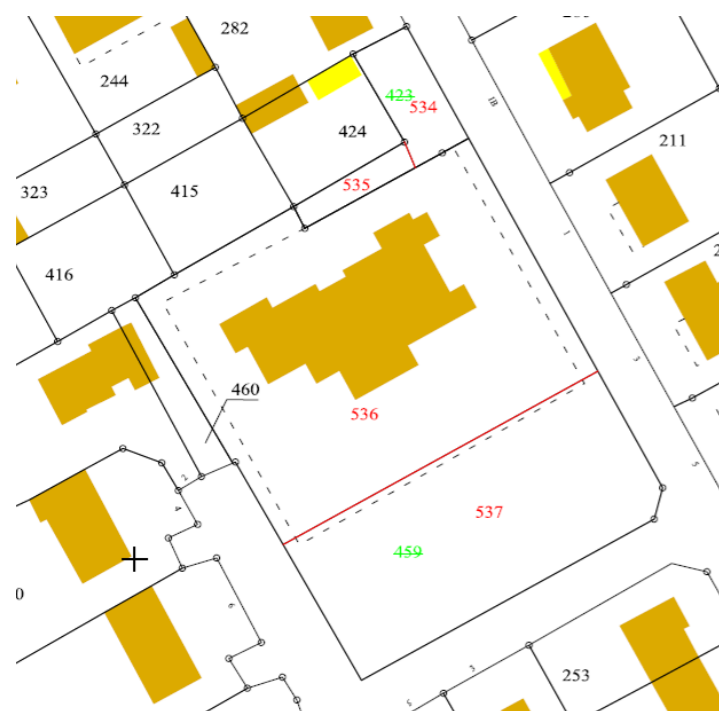
SALBRIS est une commune de Loir-et-Cher située en plein cœur de la Sologne. A moins de 2h de Paris et à 40 mn d'Orléans, Salbris bénéficie d'une situation géographique privilégiée (autoroute A71, voie ferrée : ligne Paris-Toulouse). À vol d'oiseau, elle se situe à 57,5 km de Blois, préfecture du département, et à 24,2 km de Romorantin-Lanthenay, sous-préfecture de Loir-et-Cher.



CESSION CONCERNANT EXCLUSIVEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Le bien à céder est un bâtiment communal ayant accueilli durant plusieurs années une école maternelle mais aussi dernièrement un centre d'accueil et de loisirs sans hébergement. La cession comprend trois parcelles : une supportant le bâtiment et deux parcelles de terrains nus.

CESSION CONCERNANT EXCLUSIVEMENT DES PORTEURS DE PROJETS



L'ensemble immobilier comprend trois parcelles en zone UB du Plan Local d'Urbanisme :

- ☛ la AS 536 d'une contenance de 2 621 m² supportant le bâti d'une surface de 473 m²,
- ☛ les deux autres parcelles sont des terrains nus : AS 537 d'une contenance de 1 446 m² et AS 535 d'une contenance de 83 m².

L'ensemble immobilier est proche du centre-ville, non loin de la gare SNCF et de l'autoroute A71.

Le bâtiment est vendu en l'état.

La visite du bien aura lieu le jeudi 13 avril 2023. Pour prendre rendez-vous veuillez contacter M. DUTERCQ au 06.82.07.05.18 ou par mail : responsable.ctm@salbris.fr (une attestation de visite vous sera délivrée).

Le porteur devra présenter son projet avec le type d'activité et motiver son offre de prix au regard de son plan d'investissement sommaire.

Le tout est à adresser à la Commune de Salbris soit par mail à urbanisme@salbris.fr soit par voie postale à l'adresse ci-après : 33 boulevard de la République – 41300 Salbris au plus tard le 15 mai 2023.

